



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOAMASINA

Avis de Consultation Ouverte

N° 13/2025-CCIT/PRMP

1. Le **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOAMASINA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Hébergement des agents de la CCIT en mission repartit en 2 lots : lot n°01 : pour les agents assistant au foire MEVA à Atsiranana. Lot n°02 : pour les agents en mission dans les districts de la Région Atsinanana (à commande).**".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA PRMP 1 ER ETAGE, BATIMENT CCIT PORTE N°5 AMPASIMAZAVA TOAMASINA**

Rue : **04 RUE DU COMMERCE**

Etage / Numero de Bureau : **1 ER ETAGE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DE LA PRMP 1 ER ETAGE, BATIMENT CCIT PORTE N5 AMPASIMAZAVA TOAMASINA** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DE LA PRMP 1 ER ETAGE, BATIMENT CCIT PORTE N°5 AMPASIMAZAVA TOAMASINA** au plus tard le **14/07/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 01/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics